CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS

21A, rue du Général-Fauconnet - 21000 DIJON

www.cyclos-rando-dijon.fr

ROUTE – VTT – GRAVEL
Club cyclotouriste affilié à la FFCT

Association reconnue d'intérêt général (15 avril 2021) en accord avec le respect de la nature en pratiquant un sport santé et loisir accessible à tous.

Tous Ecoresponsables
en rejoignant les CRD.

LICENCE ET ADHÉSION (Document annexe n° 1)

Avec l'année 2026 qui se profile, voici venu le temps de renouveler votre licence ou peut-être pour les nouveaux arrivants d'en signer une nouvelle. Dans tous les cas, faire partie d'une association, d'un club ou tout autre groupement organisé, impose de prendre connaissance du règlement et des statuts en vigueur, mais aussi et surtout d'accepter de les appliquer et de les respecter.

Dans le seul but de dynamiser notre association qui enregistre un regain d'homogénéité et de représentativité, il nous semble important et indispensable de rappeler les avantages et les engagements de tout bon sociétaire *.

Ce document remis avant votre prise de licence, résume les engagements que vous prenez vis-à-vis de votre club, ainsi que l'acceptation de toujours respecter au mieux ces quelques règles de bon sens et de civilité.

** Ces dispositions ne s'appliquent pas, bien entendu, aux membres licenciés dans l'incapacité d'assurer de tels engagements.*

LES AVANTAGES DU SOCIÉTAIRE	LES ENGAGEMENTS DU SOCIÉTAIRE
Etre affilié et assuré à la FFCT	Représenter le club aux brevets FFCT
Bénéficier de tarifs préférentiels divers	Participer à l'assemblée générale annuelle
Profiter des organisations encadrées par le club	Respecter les statuts et règlement du club
Etre informé hebdomadairement de la vie du club : journal T.U.	Contribuer à au moins une organisation CRD

- ***En prenant connaissance des statuts et du règlement intérieur (voir site CRD).***
- ***En respectant les règles et principes de fonctionnement.***
- ***En participant activement, suivant mes disponibilités, à la vie associative et sociale du club.***
- ***En communiquant et en informant sur la vie du club.***
- ***En portant avec fierté les couleurs du club.***
- ***En aidant à l'organisation d'au moins une manifestation annuelle du club.***
- ***En tendant la main aux nouveaux arrivants.***
- ***En respectant les règles de sécurité et le Code de la route.***